



**LES DÉCISIONS DES  
PROCHAINS MOIS  
NOUS ENGAGERONT  
POUR LES PROCHAINES  
DÉCENNIES**



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Reconquête de la biodiversité et des paysages



« L'homme se doit d'être le gardien de la nature, non son propriétaire »

*Philippe St Marc*

Intégrer les enjeux de biodiversité dans les choix de société, avec une acculturation des citoyennes et citoyens à la préservation et la restauration des écosystèmes naturels, notamment en s'appuyant sur les études du CESE et de ses déclinaisons régionales, comme celle : "biodiversité et société en Bretagne, cultivons les interactions".

- + • **Mettre en place un plan national ambitieux** visant pour chaque régions les objectifs de la Stratégie Nationale des Aires Protégées à l'horizon 2030, un plan d'action biodiversité dans chaque territoire, un programme pour la forêt, d'entretien du bocage et de valorisation écologique cohérent.
- **Maintenir, restaurer, entretenir et développer le bocage** est vital contre l'érosion des sols, pour la qualité de l'eau et la lutte contre le réchauffement climatique : la Bretagne a besoin d'une politique de gestion durable des haies.

# # 1

A quel niveau souhaitez-vous porter le budget du Ministère de l'Ecologie pour la défense et la restauration de la biodiversité ?

Dans ce budget, quelles seront vos priorités programmatiques ?





# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Viser une application stricte de la loi Littoral de 1986**, une réduction forte des pollutions des eaux côtières, une restauration des écosystèmes marins, une pêche côtière durable, une aquaculture d'espèces locales, la fin des extractions de sédiments marins côtiers.
- **Intensifier, par le biais des SAGE notamment**, le contrôle de l'origine des impacts sur les eaux fluviales, les eaux littorales (souvent identifiées, les sources polluantes dues à l'activité humaine et aux élevages ne sont pas suffisamment contrôlées et pénalisées)

## # 2

Quelles actions prioritaires allez-vous mettre en place pour éradiquer les marées vertes côtières, en application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui impose l'atteinte du bon état écologique des eaux douces et marines côtières en 2027 ?



*un territoire zéro déchet et économe en ressource*

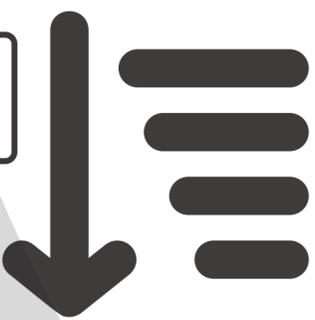
Tant que le cycle consistera à justifier l'existence des incinérateurs par la création de structures à chauffer avec leurs excédents, la production de déchets en amont sera considérée comme un minerai à rechercher.

- **Repenser** l'ensemble des modes de production, d'emballages, de distribution, de consommation, etc...pour que le cycle devienne vertueux .
- **Instaurer des mesures fortes** dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets de chaque territoire (Loi NOTRe).

## # 3

Quelles mesures prescriptives comptez-vous mettre en place ou intensifier pour tendre vers le zéro déchet ?





# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

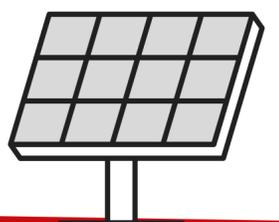
« Si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais »  
Cicéron

- **Réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (GES)** est un impératif collectif et individuel. La sobriété énergétique est une priorité absolue.
- **Décarboner l'énergie** avec l'abandon des énergies fossiles.
- **Réaliser un bilan carbone exhaustif** des énergies de substitution (de la conception jusqu'au démantèlement) : Le bilan carbone de toutes nos activités doit être dressé de façon systémique, par exemple : urbanisation et artificialisation des sols, agriculture et développement de la méthanisation (élevages intensifs, cultures dédiées à l'énergie, déforestation exportée), transports...

# 4

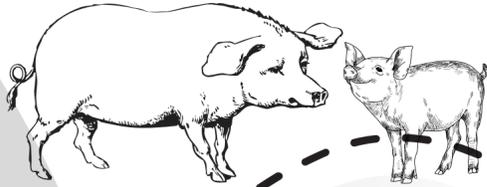
Quel budget consacrez-vous à la réduction des consommations d'énergie et à la transition énergétique, avec quelle répartition ?

Conditionnerez-vous les participations financières aux projets de production d'énergie aux seules technologies ayant un impact global environnemental positif (bilan carbone, azote, déchets, alimentaire, biodiversité) ?





# TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE



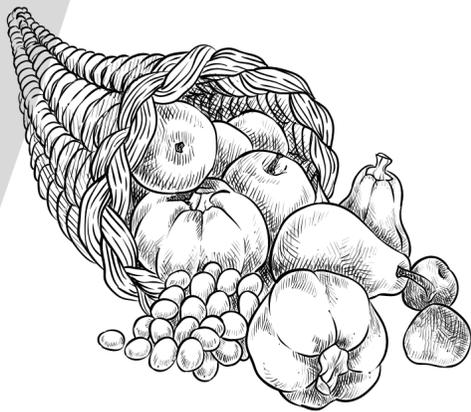
« Produire et consommer  
localement devrait être le  
grand mot d'ordre  
planétaire »  
Pierre Rabhi

+

La Bretagne représente à elle-seule :  
**6% de la Surface Agricole Utile** de la France.  
**58% de l'élevage porcin** français  
**1 poulet français sur 3** est issu de la  
production bretonne...  
Les conséquences directes font de l'agriculture  
le premier secteur émetteur de gaz à effet de  
serre (GES) en Bretagne.

- **Faire de la Bretagne nourricière** un exemple de terre d'agriculture et d'élevage durables.

- **Mobiliser les fonds européens** doit être un levier majeur dans l'incitation, l'orientation vers un modèle agricole plus vertueux. La demande sociétale (partagée par bon nombre d'agriculteurs et exploitants) exige dès maintenant une production plus locale, plus saine et respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, vitale.



## # 5

Comment comptez-vous réduire le cheptel ? Quelle est votre position sur la reconversion des élevages industriels vers des productions végétales diversifiées ?

Etes-vous favorable à ce que les collectivités territoriales préemptent le foncier agricole pour accélérer la transmission des exploitations et la mise en place de filières territorialisées ?  
Si oui, comment et à quelle échéance ?





# TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

- **Flécher** le versement des subventions vers l'aide à la transition agro-écologique (viser le zéro pesticides) et à l'installation.



- **Favoriser** les maisons de producteurs, les circuits courts et la mise en œuvre systématique de Programmes Alimentaires Territoriaux.
- **Encourager** une consommation de grande qualité environnementale pour tous, visat le 100% bio et local.



# 6

Quelle est votre stratégie pour accompagner les agriculteurs vers le zéro pesticides ?

A quelle échéance ?





# TRANSITION AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

« Les villes devraient être  
construites à la campagne,  
l'air y est tellement plus pur »  
Alphonse Allais

+

- **Cesser d'étouffer les espaces naturels** pour les réinvestir de leur mission créatrice du vivant.
- **Stopper l'artificialisation nette** par une urbanisation renouvelée, la mobilisation des friches industrielles, la restauration de l'ancien et des centres bourg, l'arrêt de nouvelles zones commerciales périphériques et la solidarité entre les villes et les zones plus rurales.

- **Concilier** le développement économique et humain avec la préservation du foncier, faciliter l'accès au foncier agricole pour l'installation d'agriculteurs et la création d'activité.



## # 7

Agirez-vous pour la mise en place d'éco-conditionnalités de toutes les aides financières de l'Etat avec des objectifs ambitieux de transitions écologiques, des indicateurs de suivi, des contrôles ?



# TRANSITION AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

- **Réorienter les investissements** vers des moyens destinés aux mobilités quotidiennes, l'intermodalité et le mix transports (personnes et marchandises), pour une véritable cohérence avec les objectifs de baisse d'énergie consommée et d'émissions de GES.
- **Viser 50 % des déplacements en modes actif (s) ou collectif(s)**, les citoyens doivent pouvoir choisir des solutions les amenant aux déplacements de proximité, doux si possible, plus collectifs et confortables. Les déplacements quotidiens et la dose de télétravail co-agissent sur le bilan carbone des transports (le principal émetteur). Le lien entre l'aménagement des territoires et les capacités de transports est fort, la réduction des flux pendulaires journaliers doit être un objectif volontariste fort s'appuyant sur une offre élargie des modèles de travail.
- **Prioriser** le transport ferroviaire (inter)régional à des prix accessibles, remplacer le financement des projets routiers par celui de solutions multi-modales, pour favoriser l'acheminement des marchandises par le rail et favoriser l'accès au haut débit sur l'ensemble du territoire pour une meilleure qualité de vie et un aménagement équilibré du territoire, à échéance 2025.



# 8

Quelle politique forte de développement de transports durables et de mobilités actives préconisez-vous concrètement ?

# TRANSITION AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES



*une Bretagne équilibrée et solidaire  
entre métropoles & territoires ruraux*

Le choix de vivre et travailler en ville ou à la campagne doit se faire entre des attraits équilibrés et durables.

- **Soutenir l'activité et la vie dans les territoires** par une équité des services publics, des réseaux, de l'accès aux ressources, aux écoles, le rapprochement des lieux de travail et de logements, de la production et de la consommation.
- **Réinvestir ainsi les espaces ruraux** par une population de nouveaux exploitants paysans. Les départs massifs des prochaines années sont à compenser sans poursuivre la course à la concentration.
- **Conditionner les aides publiques** à l'existence de projets de territoires intégrant en priorité les enjeux environnementaux et sociaux locaux : Plan-climat énergie, Plan Alimentaire et Agricole Territorial, Plan Environnement-Santé. Chacun de ces projets doit être co-construit et co-piloté avec les entreprises et associations locales, avec des objectifs et des indicateurs clairs et contrôlables par enjeu.

# 9

Quelles propositions concrètes faites-vous pour développer une offre de conditions de vie et de travail attractives et durables dans les divers territoires bretons ?





# TRANSITION ÉDUCATIVE ET DÉMOCRATIQUE

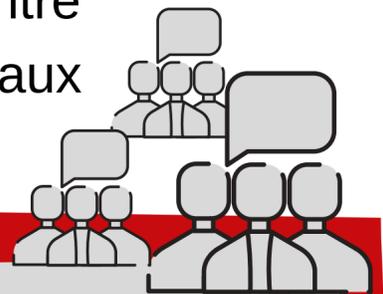
L'éducation à l'environnement et la participation citoyenne ont besoin d'une véritable politique qui passe par des moyens dédiés à toutes les actions qui concourent à :

*« C'est une triste chose de  
songer que la nature parle  
et que le genre humain  
ne l'écoute pas »  
Victor Hugo*

- **Connecter la population à la nature** (aides à l'école du dehors, aux centres permanents d'éducation à l'environnement, aux associations d'éducation à l'environnement...)

La transition sera participative ou ne sera pas (concevoir des plans de sensibilisation des citoyens et des actions types) :

- + • **Élever le niveau de conscience** des enjeux environnementaux et se préparer à l'adaptation au réchauffement climatique.
- **Développer une éducation et une formation** à la transition écologique et solidaire, intégrée dans tous les plans de formation des élèves, des étudiants, des élus, des salariés des entreprises et agents des collectivités.
- **Conditionner la construction de politiques publiques** territoriales à la participation active des citoyens et de la société civile.
- **Développer de véritables conventions de partenariat** entre L'Etat et les associations et stopper le recours systématique aux appels à projets.



## # 10

Comment soutiendrez-vous l'implication citoyenne pour faire vivre la démocratie environnementale ?  
Comment lutter contre la stigmatisation des lanceurs d'alertes ?  
Quel soutien à la vie associative organisée ?



## France Nature Environnement

Fondée en 1968, France Nature Environnement se bat pour la protection de la nature et de l'environnement.

Reconnue d'utilité publique en 1976.



**BRETAGNE**

# FNE-BRETAGNE.BZH

## France Nature Environnement Bretagne

est la fédération des associations de protection de la nature en Bretagne, reconnue par son agrément régional pour la protection de l'environnement. Riche de ses associations membres, elle anime et coordonne un réseau régional qui a pour ambition de montrer la voie vers les **transitions écologiques, solidaires et démocratiques** et contribuer à l'animation du **débat public environnemental**.

Elle fédère un tissu associatif qui représente près de 200 structures, 25 000 adhérents, au travers de ses membres, historiquement impliqués dans **l'action militante** depuis plus de 50 ans.

→ pour envoyer les réponses au questionnaire : [coordination@fne-bretagne.bzh](mailto:coordination@fne-bretagne.bzh)

→ contact : Benoît Bronique, coordinateur FNE-Bretagne 06 49 21 47 19